Les Amis de la Terre

Communiqué de Presse
Lundi 17 septembre 2007

Épandage d'insecticide : la fuite en avant ?

Les hélicos au secours du maïs :
Selon le Dauphiné Libéré, jeudi 13 septembre 2007, deux hélicoptères ont aspergés d'insecticide les parcelles de maïs sur 29 communes entre Aix les Bains et Chambéry. *Les Amis de la Terre en Savoie* tiennent à faire part de leurs vives inquiétudes devant de tels procédés.
Car il apparaît comme évident que le pesticide ainsi largué ne va pas se contenter de se déposer sur les plants de maïs. De plus, toutes les précautions ne semblent pas avoir été prises, en particulier en ce qui concerne l'information des populations exposées.
Habitations, écoles, productions bio, abeilles, eaux de ruissellement, cours d'eau et Lac du Bourget vont de fait avoir à subir les conséquences de cette pollution massive.
Tout ceci laisse un arrière goût de « fait accompli » que *Les Amis de la Terre* tiennent à pointer du doigt.

Que justifie donc un tel traitement ?
Un nouveau parasite du maïs d'origine américaine, la chrysomèle, a été détecté dans le département le 04 septembre à Voglans, selon le Dauphiné Libéré. L'apparition de ce parasite a été prise très au sérieux par les autorités (Service Régional de Protection des Végétaux ainsi que la Préfecture) qui souhaitent éviter une contamination plus large à partir de ce foyer isolé.
C'est sans doute pourquoi, seulement neuf jours après le dépistage de ce parasite, les hélicos répandaient un insecticide pour l'éradiquer des champs de maïs, malgré les risques sanitaires prévisibles.
De la même façon, divers foyers de ce parasite sont apparus en France cette année. Pour tenter de les éradiquer, les autorités françaises mènent une campagne de traitement insecticide par épandage aérien de deltaméthrine dans des zones tampons de 20 km de diamètre. (Un arrêté daté du 14 août 2007 http://www.admi.net/jo/20070818/AGRG0763269A.html au JO du 18 août 2007 fixe les obligations des zones contaminées).
Pourtant à ce jour en France, les dégâts causés aux cultures par le chrysomèle sont trop faibles pour être perceptibles. Et seule cette approche phytosanitaire du problème est envisagée.

Un fléau, oui mais pas pour tout le monde !
Ce parasite, dont le risque de contamination par les transports aériens est jugé extrêmement rare par les experts, apparaît maintenant de plus en plus souvent dans le voisinage des aéroports.

Ce qui est surprenant dans le cas du Bourget, c'est qu'il n'existe aucune ligne régulière avec l'Amérique mis à part quelques jets privés en hiver pour la saison du ski… Ce qui rend parfaitement improbable une contamination involontaire.
Est-ce alors un hasard si ces nouveaux cas de contamination se produisent maintenant alors que des OGM résistant à ce parasite attendent de conquérir un marché jugé lucratif ?
Pourtant, comme dans la majorité des cas, c'est la quasi monoculture du maïs sans assolement sur des territoires de plus en plus vastes qui conduit à cette situation.
Lutter exclusivement à l'aide de moyens chimiques face à ce qui est devenu un fléau aux Etats-Unis ne va provoquer qu'une fuite en avant particulièrement polluante.
Épandages massifs d'insecticides, pollutions variées des écosystèmes et risques sanitaires sur les populations mitoyennes sont à prévoir.
Notons au passage que cette « mono-diète » imposée aux insectes auxiliaires comme les abeilles explique en partie l'effondrement du rucher américain.
Enfin, *Les Amis de la Terre* s'insurgent devant l'éventuelle utilisation d'OGM et rappellent que plus de 80% de la population française ne souhaite pas voir ce type d'aliments envahir leurs assiettes !

Pour une approche alternative :

La lutte contre ce parasite, rarissime rappelons-le, passe par un effort de solidarité de tous envers les producteurs de maïs contaminés. En effet, une approche à l'aide de techniques agricoles plus respectueuses de l'environnement telle que la lutte dîte biologique et l'abandon éventuelle de la culture du maïs pendant quelques années sont les seules stratégies envisageables pour éradiquer ce parasite de façon durable.
Aussi, nous appelons tous les acteurs concernés par ce problème à se rencontrer afin d'évaluer comment une telle stratégie pourrait être mise en œuvre tout en sauvegardant les intérêts des producteurs concernés.

Les Amis de la Terre en Savoie
Téléphone : 06 37 54 47 60
@ : savoie@amisdelaterre.org
Site de Savoie : http://amisdelaterre73.free.fr/
Site national : http:/ :www.amisdelaterre.org